

Ce document est élaboré en appui sur une méthodologie définie en conseil départemental des inspecteurs mais il intègre des modifications propres à la circonscription de Val de Reuil. Son objectif est de donner le même cadre à toutes les écoles de la circonscription et de fournir des repères à tous les enseignants et directeurs concernés par un accompagnement d'école.

I - MÉTHODOLOGIE POUR UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF D'ÉCOLE

En dernière page d'un tableau de synthèse est proposé en complément de la méthodologie présentée ci-après.

L'accompagnement de l'école est conduit :

- à la demande de l'équipe ;
- à l'initiative de l'Inspecteur.

1. RÉUNION PRÉPARATOIRE, PRÉSENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT		
ACTES	OUTILS	PRECAUTIONS - REMARQUES
<p>Annonce des finalités et méthodes de l'accompagnement d'école et du PPCR sur un « temps court »</p> <p>Recevoir la parole des professeurs des écoles sur leurs besoins, difficultés, dysfonctionnements, satisfactions ...</p>	<p>Diaporama et/ ou document préparatoire à commenter</p>	<p>Présence de l'IEN et/ou de membres de l'équipe de circonscription.</p> <p>Demander de prévoir le calendrier des réunions</p>
2. AUTO POSITIONNEMENT DE CHACUN POUR LE DIAGNOSTIC D'ÉQUIPE		
ACTES	OUTILS	PRECAUTIONS - REMARQUES
2a. RÉFLEXIONS INDIVIDUELLES		
<p>S'interroger individuellement sur le fonctionnement de son école</p>	<p>Document guide à la réflexion</p>	<p>Le document guide est renseigné individuellement avant le croisement des regards en équipe et la finalisation collective.</p>
2b. RÉFLEXIONS CROISÉES – 1 ^{ER} CONSEIL DE MAÎTRES		
<p>Hors présence de l'IEN et/ou de l'équipe de circonscription.</p> <p>Renseigner collégalement le document guide à la réflexion par le croisement des regards, en échangeant sur les points de vue des uns et des autres, en vu de la mise en commun.</p>	<p>Document guide à la réflexion</p> <p>Éléments de tableau de bord d'école extraits de l'application APAE des Directeurs.</p>	<p>L'apport de l'outil APAE par le directeur à son équipe est nécessairement une plus-value à la réflexion collective.</p>

<p>Se mettre d'accord sur les points d'appuis de l'école et les axes de progrès pouvant être retenus.</p> <p>Recensement des éventuels outils et documents à communiquer à l'IEN.</p> <p>Diffusion du document guide final à l'IEN pour permettre à l'équipe IEN d'appréhender les problématiques de l'école en amont de sa venue.</p>		<p>En appui sur le renseignement individuel préalable du guide, il sera vraiment intéressant de recueillir les perceptions de chacun et de chercher à les comprendre et les analyser pour d'autant mieux enrichir la réflexion collective, construire une intelligence collective d'école.</p>
--	--	--

3. PRÉSENTATION DES PROBLÉMATIQUES ÉCOLE ET DÉCISIONS PARTAGÉES – 2^{ÈME} CONSEIL DE MAÎTRES

ACTES	OUTILS	PRECAUTIONS - REMARQUES
<p>En présence de l'IEN et/ou de l'équipe de circonscription</p> <p>Présentation par l'équipe enseignante des problématiques de l'école, de leur analyse et des axes spécifiques retenus soumis à l'IEN et l'équipe de circonscription pour leurs observations.</p> <p>Décision partagée équipe IEN / équipe enseignante des types de séquences qui seront observées en fonction des axes retenus.</p> <p>Présentation du calendrier des observations (deux séances par enseignant)</p>	<p>Exploitation du document guide à la réflexion.</p> <p>Planigramme</p>	<p>Prendre appui sur les analyses issues du conseil de maître précédent et recensées dans le document guide.</p> <p>L'élaboration d'un visuel parallèle à la présentation peut être conseillée (exemples : diaporama, documents distribués...)</p> <p>Proposer des séquences communes souhaitées par l'équipe en vue des observations. Ces propositions seront l'objet d'échanges entre l'équipe IEN et l'équipe enseignante avant une décision concertée et partagée.</p>

4. OBSERVATIONS ET ANALYSE PAR L'ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION

ACTES	OUTILS	PRECAUTIONS - REMARQUES
<p>Observation en classe et éventuellement en APC, orientée par les axes retenus collégalement au point 3.</p>	<p>Des entretiens complèteront l'observation mais ils n'entraîneront pas la production systématique de rapports de visite.</p> <p>Dans ce nouveau cadre d'accompagnement, il s'agit bien uniquement d'un temps d'échanges et d'analyse.</p> <p><i>(pour rappel seul les rendez-vous de carrière avec l'IEN sont l'objet de comptes rendus insérés au dossier professionnel de l'enseignant)</i></p>	<p>Au-delà des axes retenus la question des continuités et des cohérences pédagogiques guidera nécessairement les observations.</p> <p>Si un enseignant fait la demande d'un rapport écrit, celui-ci pourra être réalisé voire co-réalisé. Pour autant, en aucun cas cet écrit sera remonté à la DSDEN. L'enseignant en sera l'unique destinataire.</p>

5. REUNION BILAN – RESTITUTION ET CONCERTATION		
ACTES	OUTILS	PRECAUTIONS - REMARQUES
<p>Bilan par l'équipe IEN des observations (points forts, difficultés recensées, axes à engager).</p> <p>Détermination partagée des axes de progrès. Les observations auront pu permettre de dégager des axes non retenus dans les phases préparatoires.</p> <p>Détermination du calendrier de mise en œuvre, des accompagnements souhaités, des objectifs critériés définis</p> <p>Remise immédiate ou différé du document de synthèse de l'accompagnement d'école.</p>	<p>Trame du document de synthèse</p> <p>Production du document de synthèse adressé à l'école servant d'avenant au projet d'école (pour les accompagnements ayant lieu une année de projet en cours) ou de base à l'élaboration d'un projet d'école (pour les accompagnements ayant lieu l'année d'élaboration d'un nouveau projet d'école)</p>	<p>L'analyse et la concertation collective doit pouvoir permettre à chacun d'adhérer aux objectifs de progrès et aux actions temporalisées à mettre en œuvre.</p>

6. SUIVI ET FORMATION APRÈS L'ACCOMPAGNEMENT		
ACTES	OUTILS	PRECAUTIONS - REMARQUES
<p>Définition du plan de formation et d'accompagnement individuel et collectif.</p>	<p>Participation de l'équipe de circonscription aux conseils des maîtres</p> <p>Souhaits de départ en FC</p> <p>Inscriptions/sollicitation au suivi des formations de circonscription</p> <p>Évaluation du dispositif d'accompagnement à A+3 ou A+4</p>	<p>Solliciter l'équipe IEN pour des bilans intermédiaires</p> <p>Entretiens individuels intermédiaires, si besoin à la demande.</p>

